



LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DE LA CLIENTÈLE

Chère Cliente, Cher Client,

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), le groupe BCP met à jour sa politique de protection des données à caractère personnel.

Cette nouvelle réglementation a pour objectif d'encadrer notamment la collecte, le traitement et l'utilisation de vos données à caractère personnel.

Conformément à la réglementation en vigueur, vos données personnelles sont collectées en vue de la gestion de la relation client, y compris les produits et services souscrits, la prospection et l'animation commerciales, le conseil, la réalisation d'études statistiques, la segmentation commerciale et la prévention, ainsi que de la gestion des risques bancaires et, plus largement, de la mise en œuvre de nos obligations légales et réglementaires.

Ces données sont susceptibles d'être conservées pendant la durée de notre relation Banque-Client. Sauf délais spéciaux, ces données peuvent être conservées durant le délai de prescription maximum (pouvant aller jusqu'à 10 ans). Certaines d'entre elles pourront être partagées, pour les mêmes usages, au sein du Groupe, avec nos partenaires contractuels, nos prestataires de services, nos sous-traitants, ainsi qu'avec les autorités administratives et judiciaires légalement habilitées. Nous vous assurons néanmoins que toutes les précautions sont prises pour en assurer la confidentialité et la sécurité. Le traitement de vos données personnelles collectées est susceptible de nécessiter des transferts vers un pays situé au sein de l'Union Européenne, ou vers un pays situé hors de l'Union Européenne conformément à la législation en vigueur.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit de limitation de leur traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter l'agence gestionnaire de votre compte au Maroc par courrier postal daté et signé, accompagné d'un justificatif d'identité. Votre conseiller en agence est également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous assurons de notre engagement et de notre mobilisation pour vous accompagner au mieux.

La Banque Populaire